

Echanges individuels scolaires en pays germanophones

Mode d'emploi pour les élèves candidats à une recherche de partenaire par le Rectorat – Darilv

Année 2021-2022

Avant de déposer une candidature

L'élève intéressé(e) par un échange en pays germanophone se renseigne auprès du **professeur d'allemand** et consulte la page internet dédiée : http://www.ac-strasbourg.fr/echanges_individuels/

Les élèves qui ont obtenu un ou une correspondant.e en 2020-2021 ou antérieurement, et souhaitent réaliser un échange, contactent leur correspondant.e pour organiser, si possible, un échange en 2021-2022 avec le ou la même partenaire.

La procédure décrite ci-dessous concerne uniquement les élèves qui n'ont pas encore de partenaire.

S'inscrire pour une recherche de partenaire par le Rectorat- Darilv

Etape 1 : Inscription en ligne du 10 septembre au 10 octobre 2021

Aller sur la page : http://www.ac-strasbourg.fr/echanges_individuels/

et s'inscrire en ligne **en présence des parents**, dans la rubrique :

**« Si l'élève n'a pas de partenaire germanophone » /
Inscription à une recherche de partenaire**

**Date limite pour l'inscription en ligne
10 octobre 2021**

A la fin de l'inscription en ligne, le candidat pourra éventuellement télécharger ou imprimer ses réponses pour vérification. Mais le document obtenu ne pourra en aucun cas constituer le dossier de candidature.

Etape 2 : Réception du dossier de candidature par courriel

Dans un **délai maximum de 7 jours après l'inscription en ligne**, la famille de l'élève candidat recevra sur l'adresse courriel des parents un courriel du Rectorat de Strasbourg avec en pièces jointes :

- le dossier d'inscription pré-rempli (pages 1 à 3) ;
- les transferts d'autorité parentale et conditions de participation (pages 4 à 6) ;
- une page réservée à l'avis de l'établissement scolaire du candidat (page 7) ;
- un rappel sur les pièces à joindre au dossier papier.

Il conviendra de **télécharger puis d'imprimer** ces documents.

Si la famille candidate pense ne pas avoir reçu ce courriel dans le délai de 7 jours après inscription en ligne, il conviendra de vérifier dans les « spams » ou « courriers indésirables » avant d'appeler la Darilv (tel :03 88 23 37 16).

Etape 3 : Constitution du dossier de candidature papier

L'élève candidat-e et ses parents/responsables légaux devront lire l'ensemble des pièces envoyées par courriel, les compléter et les signer manuellement, à l'exception de la **page 7 réservée à l'avis de l'établissement**.

En première page du dossier, il faudra coller/ajouter une photo en petit format (photo d'identité ou autre).
Egalement, **ajouter au dossier les 3 pièces jointes obligatoires suivantes :**



- 1) **Lettre de l'élève à son/sa futur-e partenaire, rédigée en allemand** (une partie peut être ajoutée en français). La lettre doit être propre, lisible et détaillée, sur une feuille au format A4. Elle peut éventuellement être décorée.

De quoi doit parler la lettre de présentation ?

- Moi et mes centres d'intérêt
- Ma famille
- Mes amis
- Ma semaine (école et loisirs)
- Mon intérêt pour un échange

- 2) **Copie du bulletin du 2ème trimestre ou semestre** de l'année scolaire 2020-2021.

- 3) **Page de photos** (pas plus d'une seule page recto, format A4).

Ces photos **de l'élève et de sa famille** peuvent être collées ou numérisées, merci d'y ajouter une légende: elles sont destinées à la future famille d'accueil. Des **photos des amis et du domicile** peuvent aussi être ajoutées. Choisir des photos récentes, où l'élève est plutôt souriant.e !

Limites les selfies et éviter les photos retouchées (pas de filtre Snapchat, etc...).

Etape 4 : Remise du dossier papier au professeur d'allemand

Dès que possible et avant le 13 octobre 2021, remettre le dossier papier **SANS AGRAFE** (utiliser des trombones par exemple) - Le dossier complet comporte **7 pages + 3 pièces jointes** - au professeur d'allemand.

L'équipe enseignante et le chef d'établissement donnent leur avis sur l'échange souhaité en complétant la page 7. L'établissement scolaire envoie ensuite le dossier complet, en 3 exemplaires, au Rectorat de Strasbourg - DARILV.

Les dossiers incomplets, peu soignés ou non signés seront mis sur liste d'attente.

**Date limite pour remise du dossier de candidature complet
au professeur d'allemand
13 octobre 2021**

PATIENCE...

Réception des dossiers des partenaires germanophones dans les établissements, petit à petit, entre **début décembre 2021 et début février 2022** selon le programme choisi. (Pour les échanges 2x2 semaines en Allemagne, la plupart des dossiers arrivent seulement fin janvier.)

Les élèves qui n'obtiendraient pas de partenaire recevront un courriel en février 2022.

Si, entre temps, l'élève trouve un/une partenaire germanophone par un autre moyen, merci d'en informer le Rectorat-Darilv le plus tôt possible par téléphone : 03 88 23 37 16 ou 03 88 23 35 48.